



Ambassade d'Italie à Dakar

« PROJET D'APPUI A LA REDUCTION DE LA MIGRATION A TRAVERS LA CREATION D'EMPLOIS RURAUX AUX SENEGAL (PACERSEN-BIS) »

Programme financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

Convention de Délégation n. T05-EUTF-SAH-SN-05-02

AVIS DE VACANCE DE POSTE PROFESSIONNEL N. 01/2017

CHEF D'EQUIPE (Coordonnateur du Programme)

Conformément au décret-loi italien 165/2001 Art.7 6 alinéa, l'Ambassade d'Italie à Dakar, assistée par le Bureau de Dakar de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, recrute un Chef d'Equipe (Coordonnateur du Programme) dans le cadre du «PACERSEN - BIS » (ci-après dénommé « Programme »), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par le Ministère Italien des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

Le contrat aura une durée de 33 mois (jusqu'à la fin du Programme).

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Programme veut contribuer à la création d'emploi et de richesse dans les régions plus susceptibles à l'émigration à travers l'aménagement de terres par des fermes agricoles, l'accompagnement technique et la formation des agriculteurs et agricultrices. Le PACERSEN-bis intervient dans la zone centre et le bassin arachidier (régions de Diourbel, Kaffrine, Louga, Fatick et Tambacounda). L'agriculture dans ces zones est pluviale, et ne permet aux populations que trois mois d'activité par an. Le projet envisage la modernisation du modèle agricole de façon que ce métier soit attractif pour les jeunes désertant en masse les exploitations agricoles traditionnelles pour la migration.

Le Programme envisage d'aménager 470 ha de terre répartis en 30 fermes villageoises Naatangué de 10 ha équipées et 170 petites fermes familiales Naatangué.

Des infrastructures et équipements d'accompagnement, notamment des pistes d'accès, et du matériel agricole, sont également programmés pour le désenclavement de certaines fermes dont l'accès s'avère difficile. L'amélioration de la capacité de création de revenus des producteurs est fortement recherchée à travers l'accompagnement et l'assistance technique, ainsi que la formation des groupements villageois et des agriculteurs et agricultrices bénéficiaires, avec un appui fort à la commercialisation.

Période indicative de démarrage des activités du Chef d'Equipe : la fin du processus de sélection.

Lieu d'affectation : Dakar (Sénégal), avec des missions sur le terrain prévues dans les zones d'intervention du programme.

Rémunération maximale: 8.740,00 Euro/mois bruts.

1. PRINCIPALES FONCTIONS

Le chef d'Equipe (Coordonnateur du Programme) s'acquittera de ses tâches et de ses responsabilités sous la supervision et en étroite collaboration avec l'Ambassadeur d'Italie et le Responsable du Bureau de l'AICS (Agence Italienne pour la Coopération au Développement). Il/elle assurera la conduite de l'Unité de Gestion du Programme, à travers une stricte collaboration avec le Coordonnateur National du Programme, afin de mettre en œuvre le programme, coordonner les activités et surveiller l'atteinte des résultats escomptés.

A ce titre, il/elle sera directement responsable des tâches suivantes :

- Assurer la gestion globale technique et administrative du Programme.
- Assurer la liaison avec les parties concernées au niveau central et local (par exemple, les ministères de tutelle et les autorités régionales).
- Préparer des Termes de Référence pour la sélection des experts locaux à court et à long terme et participer, sur demande, à leur sélection.
- Gérer le budget du Programme.
- Coordonner la formulation technique des appels d'offres et des appels à proposition concernant de subventions, de contrats de services, de travaux et de fournitures conjointement avec l'Agent d'Approvisionnement (Légal) et Administratif
- Suivre les aspects techniques et financiers liés aux contrats.
- Assurer la préparation, dans les délais, de tous les rapports techniques et financiers demandés par l'UE et le MAECI-DGCS.
- Aider les missions externes techniques et d'évaluation, y compris l'audit, et organiser toute la documentation requise.
- Promouvoir des activités de communication et d'information conformément aux lignes directrices de l'UE, y compris les ateliers d'ouverture et de clôture et les événements liés au Programme.
- Contribuer à la mise à jour du plan de communication et de la visibilité du Programme.
- Effectuer toute autre activité nécessaire à la bonne mise en œuvre du Programme.

2. PROFIL DU CANDIDAT

Citoyenneté : citoyenneté d'un pays de l'Union Européenne et d'un pays bénéficiaire des programmes FED (Fond Européen de Développement).

Formation :

Diplôme universitaire au niveau 7 du Cadre Européen des Certifications (CEC) dans le domaine de l'Agriculture et/ou Développement Rural, ou domaines similaires d'étude (niveau 7 du Cadre Européen des Certifications (CEC)
Les candidats peuvent se prévaloir des équivalences pour l'admission à la compétition publique, publiées sur le site Internet du Ministère de l'Education, de l'Université et de la Recherche www.miur.it

Des autres diplômes au niveau 6 du Cadre Européen des Certifications (CEC) seront considérés si le candidat a une expérience professionnelle d'haut niveau dans le secteur d'intervention.

Langues :

La maîtrise de l'italien et du français oral et écrit est indispensable, de niveau C1 du Passeport Européen des Langues.

Expériences et compétences requises :

- Expérience professionnelle progressive requise (10 ans minimum après le diplôme) dans le secteur Agriculture et Développement Rural avec des organisations internationales et/ou des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, y compris les OCSs et les autorités locales.
- Expérience antérieure en qualité de Coordinateur du Programme des autres programmes de développement, avec des responsabilités dans la coordination et la gestion.
- Maîtrise des procédures de la Coopération Italienne et de l'Union Européenne (par exemple EU-EuropeAid) couvrant également la gestion des fonds.
- Expérience professionnelle dans la préparation et la révision des documents d'appel d'offres et des appels à proposition.
- Expérience dans le travail avec des organismes gouvernementaux nationaux et locaux liés au secteur d'intervention, ainsi qu'avec d'autres contreparties et de donateurs internationaux/nationaux,
- Excellente maîtrise des outils en matière informatique et des programmes Microsoft, Outlook, feuille de calcul et Internet.
- Disponibilité immédiate à occuper le poste.

Critères préférentiels qui seront tenu en compte :

- Expérience dans la gestion des Conventions de Délégation avec l'UE
- Diplômes d'études supérieures (Master-Doctorat).
- Expérience dans la Gestion du Cycle de Projet dans le cadre des programmes de développement économique et social.
- Expérience antérieure dans le pays/région indiqué dans cet avis.

3. EVALUATION DES CANDIDATURES

La sélection sera effectuée par une Commission d'Evaluation, nommée par l'Ambassadeur, selon les critères suivants :

Éducation, expérience, compétences et critères préférentiels (Max 70 points)

Vérification de la possession des conditions essentielles et préférentielles requises sur la base de la documentation présentée par le candidat, notamment en ce qui concerne les titres académiques obtenus et l'expérience professionnelle acquise.

Les candidats ayant obtenu au moins 50 points seront inclus dans la liste restreinte et seront convoqués à l'entretien.

Entretien : (max 30 points)

Les entretiens d'embauche seront réalisés par conférences téléphoniques (par exemple Skype) ou en personne chez l'Ambassade d'Italie à Dakar.

Aucun remboursement ne sera accordé à ceux qui voyageront vers le Sénégal pour l'entretien.

Les candidats ayant obtenu au moins 70 points à la fin du processus de recrutement, seront inscrits dans la liste finale des candidats admissibles, pour une période de 33 mois.

A vote égal, les candidats plus jeunes seront préférés.

4. COMMENT POSTULER

La soumission de la demande dûment signée doit comporter le numéro de l'avis de poste. La demande doit être rédigée en français et inclure obligatoirement le formulaire « Déclaration juridiquement contraignante » ci-joint (conformément à l'article 46 du D.P. italien D. 28.12.2000 n° 445) que indique :

- a. Nom, prénom, date et lieu de naissance.
- b. Lieu de résidence.
- c. Citoyenneté.
- d. Seulement pour les citoyens italiens, préciser le nom de la municipalité où le candidat est inscrit dans la liste électorale.
- e. Déclaration d'absence de culpabilité pour infraction criminelle ou procédure pénale en instance.
- f. Aucune implication dans l'action légale ou pénale en cours pour les crimes contre l'administration publique.
- f. Les certificats d'études indiquant les dates d'obtention et les noms des Institutions Académiques.
- h. La pleine possession des droits politiques et civils.
- i. Ne pas avoir été licencié pour faute par un bureau de l'administration publique.

Toute fausse déclaration entraînera des sanctions pénales conformément à l'article 76 du D.P.R. 28.12.2000, n. 445.

La demande doit également inclure obligatoirement :

1. Lettre de motivation en français.
2. Copie du passeport en cours de validité.
3. Curriculum vitae en français (format Europass).
5. Déclaration disponibilité immédiate pour le poste

Le candidat doit également fournir un numéro de téléphone et un courrier électronique pour les communications. Il/elle doit communiquer tout changement intervenu après la soumission de la candidature. La demande signée et toutes les pièces jointes doivent être reçues **au plus tard à 12h00 (heure de Dakar) le jour 5 avril 2017** à l'adresse mail suivante : ambasciata.dakar@esteri.it

Les candidats sont encouragés à soumettre la demande bien avant la date limite. L'objet de l'email doit contenir le numéro de l'avis du poste.

5. EXCLUSION DES PROCEDURES DE SÉLECTION

Les demandes contenant les défauts suivants ne seront pas prises en considération :

- a) Le demande avec l'omission de toute information demandée dans le présent avis ;
- b) Les demandes non signées ;
- b) Les demandes reçues après la date limite indiquée dans l'avis.

6. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Les candidats retenus seront informés des résultats du processus de sélection.

7. PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les candidats, sans ambiguïté, donneront leur consentement à l'utilisation de leurs données personnelles aux fins du présent processus de sélection (d. Italien n. 196/2003).

8. CLAUSE DE PROTECTION

A tout moment du processus de sélection, l'Ambassade d'Italie à Dakar se réserve le droit de mettre fin au processus de recrutement.

L'Ambassadeur
Francesco Paolo Venier



« Déclaration juridiquement contraignante »

(Article 46 du DPR –décret . italien - 28.12.2000 n ° 445)

Je soussigné(e) Madame/Mademoiselle/Monsieur (prénom et nom),

né(e) le (date de naissance), à (Pays et commune de naissance),

et demeurant au (adresse de résidence)

ATTESTE

D'être citoyenne.....

D'avoir la résidence en(Seulement pour les citoyens italiens : préciser le nom de la municipalité où le candidat est inscrit dans la liste électorale)

De n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ou de procédure pénale en instance ;

De n'avoir fait l'objet d'aucune implication dans l'action légale ou pénale en cours pour les crimes contre l'administration publique ;

D'être en possession du/des certificat(s) d'études suivant(s) : (indiquer le nom du diplôme et de l'Institution Académique, la date d'obtention) ;

D'être en pleine possession des droits politiques et civils ;

De ne pas avoir été licencié pour faute par un bureau de l'administration publique.

Toute fausse déclaration entraînera des sanctions pénales conformément à l'article 76 du D.P.R.

28.12.2000, n. 445.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Lieu et date _____

Signature
